Le Journal de l'UD
Informations
N° 493
29 Mai 2015 CGT 77

AUSTÉRITÉ, CRÉONS LE DÉBAT !

EDITO

Les mobilisations se suivent mais ne se ressemblent pas.

Après un 9 avril qui nous a fait renouer avec la mobilisation, le 1er mai a été "très en dessous" de ce que nous aurions du produire face aux enjeux de la période.

Forte régression de droits des salariés au travers des lois Macron, Touraine, ..., de leurs représentants (loi Rebsamen), flambée de l'audience accordée au Front National, sont autant de maux que nous devons combattre.

Pour autant, il nous faut rompre avec les mobilisations "militantes" et nous tourner vers les salariés, retraités et privés d'emploi.

Le constat est partagé, la politique économique et sociale actuelle est inefficace, mais ne pas expliquer, convaincre, que d'autres solutions existent, c'est porter la désespérance.

Etre en capacité d'expliquer qu'augmenter les salaires, pensions et les minima garantis, c'est relancer l'économie, l'emploi et répondre aux besoins des populations peut-être une porte d'entrée.

Faire partager le fait que les richesses sont créées par le travail, c'est déjà amorcer le débat sur le partage des richesses.

La bataille idéologique à mener est colossale, pour autant la CGT a déjà démontré sa capacité à inverser l'opinion.

Aidons à faire mesurer ce qu'est l'austérité au quotidien.

La campagne "salaire" est de nature à ouvrir le débat avec les salariés, retraités et privés d'emploi et la campagne de pétitionnement, un outil pour aller au contact.

Cette campagne s'inscrit dans notre combat anti-austérité qui a engendré les mobilisations du 9 avril, des milliers de tracts et de débats qu'il nous faut aujourd'hui prolonger.

Après un printemps de luttes souvent victoriennes, nous avons 2 choix: attendre à nouveau le printemps ou cultiver les consciences pour mobiliser plus.

Ne restons pas l'arme au pied.

La CGT est depuis 120 ans un outil précieux pour le monde du travail, pour autant, pour être efficace, la machine doit être entretenue et évoluer.

La conférence territoriale autour de la question des ULs initialement prévue le 25 juin, bien que reportée pour cause de journée d'action confédérale sur les salaires, fera l'objet des débats du comité général de l'UD CGT 77 en octobre prochain tout comme le 51ème congrès de la CGT en avril 2016, ces rendez-vous doivent être l'occasion de s'assurer que la CGT et son avenir appartient bien aux syndiqués.

La préparation de ces rendez-vous et la participation de la CGT 77 doit revêtir un caractère exceptionnel.

Que ce soit dans la rue, lors d'AG de syndiqués, de congrès ou de luttes, toutes les occasions sont bonnes pour nous rencontrer et décider d'aller à la conquête du progrès social.

Fraternellement,

Patrick MASSON

Sommaire

Page 1	Edito
Page 2	Orga—Vie Syndicale
Page 3	Inégalités ...
Page 4	7ème Congrès Educ'Action
Pages 5-6	Tract salaires
Page 7	Pétition salaires
Page 8	Enpartance—Journées à la mer

Le Journal de l'UD CGT 77
15, rue Pajol
77007 Melun Cedex
Tél. 01.64.14.26.77
Fax 01.64.14.26.81
E -mail udcgt77@wanadoo.fr
Directeur de la publication :
Patrick MASSON
Comité de rédaction :
La direction de l'UD CGT 77
Impression : UD CGT 77
Commission paritaire : 0515 S 07367
Prix de vente au numéro : 0 € 76
Mensuel

Référence FNI 2013 : 7 818
FNI 2014 : 6 603

Ratio de Timbres réglés par syndiqué :

Chelles	6,9
Coulommiers	8,4
MLV	7,9
Meaux	8,7
Melun	9
Sénart	8,8
Mitry	8,5
Montereau	8,9
Nangis/Provins	9,3
Nemours	9,1
Pontault Combault	8,6
Moyenne 77 :	8,6

ETATS ORGA :

	FNI			TIMBRES		
UL	2013	2014	2015	2013	2014	2015
Chelles	147	122	21	1013	1017	25
Coulommiers	337	320	34	2821	2448	212
MLV	2163	1320	203	17018	10172	470
Meaux	608	639	198	5296	5057	409
Melun	1752	1849	430	15797	14167	774
Sénart	760	744	237	6708	4873	532
Mitry	345	269	86	2947	2477	164
Montereau	783	585	137	6964	4372	263
Nangis/Provins	273	228	100	2535	1931	24
Nemours	317	233	78	2884	2327	205
Pontault Cblt	323	291	17	2792	2264	29
Seine et Marne	11	3	/	129	33	/
TOTAL :	**7818**	**6603**	**1542**	**66903**	**51137**	**3107**

Pour le mois d'avril: 262 FNI 2014 réglés et 3 414 timbres. Atteindre les 100 % en septembre ? C'est possible !

Clôturer 2014:

L'INDEPENDANCE FINANCIERE :
Un objectif hautement politique !

Nous évoluons dans un contexte de crise sociétale insidieusement entretenue par le pouvoir politico-économique, et où les forces politiques progressives (anti libérales) sont décrédibilisées par l'étiquette "gauche" apposée sur un Gouvernement qui met en œuvre une politique plus libérale que celle de Sarkozy. Le danger d'une prise de conscience des populations vient donc bien du mouvement syndical (pas de tous, nous l'avons constaté). Etouffer ou détourner sur des voies sans issues (FN) les perspectives politiques ne tuent pas la frustration, le mécontentement et la colère. Ceux qui peuvent organiser et construire à partir de cette colère une vraie perspective, sont les cibles à abattre. Voilà pourquoi "les amis" du pouvoir ferment les ULs, les Bourses du travail. Voilà pourquoi une loi sur le financement des organisations syndicales n'a d'autre but que de réduire les moyens de ceux qui luttent (les autres siègent, coopèrent, participent, et donc, sont détachés, touchent des jetons de présence, etc...). Voilà donc pourquoi notre indépendance, comme notre capacité à agir, dépend de la cotisation du syndiqué, **ET SEULEMENT** ça. Pour être fort chez soi, soyons fort partout. Pour être fort partout, donnons-nous en les moyens. A vos chéquiers , à vos téléphones... Rentrons les cotis. 2014, plaçons les FNI 2015, renforçons-nous !

AGENDA

- **Du 16 au 18 Septembre :** Stage représentativité / protocoles pré-électoraux
- **Du 5 au 9 Octobre :** Formation CHSCT au Nord
- **Octobre 2015 :** Comité général de l'UD
- **Du 23 au 27 Novembre :** Formation CHSCT au Sud
- **Les 28 et 29 Septembre :** Formation Code du travail
- **Du 14 au 18 Décembre:** Stage Défenseur syndical
- **Du 7 au 11 Décembre :** Formation Niveau 2 à Melun
- **Du 11 au 15 Janvier 2016 :** Formation Niveau 2 à Melun

Retrouvez toutes les formations sur cgt77.fr - "Journal de formations"

INÉGALITÉ, INEFFICACITÉ, CULPABILITÉ... TANT VA LA CRUCHE À L'EAU….

Le constat, hélas, est partagé, impossible de mettre la poussière sous le tapis, les chiffres sont là.
Les chiffres de Pôle emploi, bien sur, et ça fait mal !

5 948 000 demandeurs d'emploi, toutes catégories confondues, en mars 2015 en France **(soit plus de 323 300 en 1 an**) dont 93 630 en Seine-et-Marne (5 100 de plus en 1 an).

Pire, de nombreux plans sociaux sont déjà annoncés (Renault Trucks, Sanofi, KLM, ...).
Et pourtant, les aides de l'Etat aux entreprises sont conséquentes.

Ce qui a boosté l'économie de la France, puisque la croissance explose de ...0.6 % (chiffres dont se foutent 5 948 000 inscrits à Pole emploi, et qui pourraient énerver les 323 300 derniers).

Conséquentes ces aides, mais à combien s'élèvent-elles en fait ?
Ce sont **40 milliards** au titre du CICE (**C**rédit **I**mpôts **C**ompétitivité **E**mploi), **9 milliards** de CIR (**C**rédit **I**mpôts **R**echerche) et **152 milliards** d'exonérations fiscales et sociales (à quelques euros près bien sur - Lol -).

Certes, il y a un prix à payer, ce sont des coupes drastiques dans les budgets de la santé, de l'éducation, de la justice, ...
Ce sont des dotations aux collectivités qui fondent comme une noix de beurre dans une poêle à frire (à ce propos, si vous n'avez plus de crèches, ou de maternelles, ou de dotation à votre association de pêche à la ligne, ne vous étonnez pas).

Ne vous étonnez pas non plus si un récent rapport de l'OCDE (**O**rganisation de **C**oopération et de **D**éveloppement **E**conomique) informe que le fossé entre riches et pauvres n'a jamais été aussi important depuis 30 ans et que la France est l'un des pays où l'écart s'est le plus accentué.
Donc plus d'inégalité, plus de chômeurs, plus de pauvres, moins de services publics, ...

Mais, rassurez-vous, le conseil d'administration du Pôle emploi vient de voter, à l'exception de la CGT et de FO (pffff ...) l'affectation de 200 conseillers de l'ex-ANPE au "flicage" des demandeurs d'emploi.
Le chiffre du chômage va enfin baisser !

Ces 200 conseillers dont la tâche était d'aider les demandeurs d'emploi (mais ça, c'était avant), vont devoir à la place, les "marquer à la culotte" et leur faire la chasse.
Peut-être est-ce parce qu'il n'y a eu que 13 409 personnes de radiés en 2013 pour insuffisance de recherche d'emploi.

Au fait, qui contrôle l'utilisation des aides publics, généreusement allouées aux employeurs ?
Ce serait terrible, en effet, si l'argent de nos impôts allait ... sur les comptes offshore des actionnaires.
Souvenons-nous de Mitrychem !

Plutôt que fliquer les chômeurs, contrôlons les entreprises, ce sont elles qui nous coutent.
Plutôt que de financer les entreprises (le CAC 40 en 2014 frôle les 30 % et est au même niveau qu'en 2008 avant la crise des subprimes), relançons l'économie par la consommation.

Relevons les salaires, le SMIC, les minima sociaux et la croissance, la vraie, bénéficiera aux femmes et aux hommes.
Gageons que, en faisant cela, le prochain rapport de l'OCDE sur les inégalités, constatera une réduction du nombre de milliardaires et une augmentation du niveau de vie des salariés**, à croire que c'est lié, non ?**

7ème CONGRÈS CGT EDUC'ACTION 77
Les 20 & 21 Mai à Melun

Le 7ème congrès de la CGT Educ'Action 77 s'est tenu à Melun, dans les locaux de l'UD les 20 et 21 mai derniers en présence de Patrick MASSON, Secrétaire Général de l'UD, de Matthias PEREZ, Secrétaire Général de l'Union Académique de Créteil et de Michaël MARCILLOUX, du Bureau National.

20 délégués, dont beaucoup de nouveaux syndiqués ont participé à un congrès dynamique et combatif.

Après l'adoption du rapport d'activité et du rapport financier qui témoignent tous deux de la bonne santé du syndicat, le congrès a débattu du document d'orientation organisé en direction de 2 axes revendicatifs : la question des rythmes scolaires, la lutte conte les inégalités à l'Ecole.

Le débat sur la question des rythmes scolaires s'appuyait sur une enquête préparatoire menée en coopération entre l'UL de Coulommiers et la CGT Educ'Action sur le territoire de l'UL.

Cette analyse fine des revendications de tous les personnels et usagers permet de dépasser les corporatismes et d'avoir une démarche réellement interprofessionnelle sur cette question qui interpelle l'ensemble des salariés.
Elle prouve la pertinence d'une forte présence de la CGT sur le terrain de l'Ecole.

Le congrès a aussi débattu, souvent avec passion, de la réforme du collège.

Les discussions ont permis de préciser notre conception de ce qui est aujourd'hui le maillon faible du système scolaire.

Il faut en effet dissiper les rideaux de fumée déployés d'un côté par le pouvoir socialiste qui veut faire croire qu'on peut faire mieux avec moins d'horaire mais aussi les critiques de courants réactionnaires qui veulent renforcer l'aspect ségrégatif du système scolaire.

Le congrès a permis d'avancer notre conception d'une Ecole émancipatrice qui ne reproduise pas les déterminismes sociaux et participe à l'épanouissement des individus.

Ce 7ème congrès a élu une CE renforcée, rajeunie et féminisée prenant mieux en compte la réalité de la syndicalisation dans l'Education Nationale.

MON SALAIRE POUR VIVRE C'EST CAPITAL !

1

DES BONS SALAIRES, ÇA PASSE PAR…

un Smic et des grilles de salaire de haut niveau

Le gouvernement n'a, à nouveau, pas accordé de coup de pouce au Smic au 1er janvier 2015. En prenant cette décision, il continue dans la lignée de ces prédécesseurs à écouter le patronat qui considère que les salaires sont un coût pour l'économie française ! Au contraire, le Smic est un des remparts contre la déréglementation que les libéraux veulent mettre en œuvre. Il est un obstacle contre le travail traité comme une marchandise qui se vendrait et s'achèterait au prix du marché !

En Allemagne, pays devenu la référence du patronat, de la Commission Européenne, des gouvernements, avant la mise en place du salaire minimum début 2015, on établissait en 2010 à 6,5 millions de personnes le nombre de personnes touchant moins de 10 euros de l'heure, certains devant même vivre avec moins de 4 euros. En l'attente de l'entrée en vigueur du salaire minimum entre 2015 et 2017, l'Allemagne est un des pays où existent le plus de « salariés pauvres ».

Contrairement à ce qu'affirme le patronat, ce n'est pas le Smic qui est trop élevé. Ce sont les salaires qui sont trop bas et pour certains, trop proches du Smic.

Les allègements de cotisations sociales, pour les salaires jusqu'à 3,5 fois le Smic (2 300 euros), sont des véritables cadeaux octroyés au patronat par les gouvernements successifs depuis 1993 et bientôt renforcés par l'actuel gouvernement. Ils sont des scandaleuses « trappes à bas salaires ». Le patronat a tout intérêt à garder les salariés dans le créneau autour du Smic pour se faire subventionner à bon compte par l'argent public (le nôtre…). Résultat : plus de 55 % des salariés reçoivent un salaire horaire inférieur à 1,6 Smic.

La CGT considère que le Smic a cinq caractéristiques indissociables. C'est un salaire **minimum** qui reconnait le travail effectué pour un salarié sans qualification et qui doit être suffisant pour une existence normale et digne. Les grilles de salaires au dessus de ce minimum doivent reconnaitre les **qualifications et les évolutions de carrière**. C'est un salaire interprofessionnel qui doit donc s'appliquer à tout salarié travaillant en France, quelle que soit sa profession, son âge, son entreprise et sa nationalité. C'est un salaire de croissance qui doit permettre aux salariés de **bénéficier du développement économique et des progrès de la productivité du travail et de la valeur ajoutée** qu'elle crée.

C'est un salaire horaire et mensuel auquel tout salarié sans exception doit pouvoir prétendre. C'est donc un repère collectif fiable auquel les salariés peuvent s'accrocher pour revendiquer pour leur propre salaire.

Contrairement aux libéraux, la CGT affirme que les salaires sont une richesse qui permet aux salariés de vivre dignement et ils participent à la croissance du pays, notamment par la consommation qu'elle génère.

Ce sont sur ces bases que nous pouvons revendiquer dans les entreprises ! Ainsi, sur chaque lieu de travail nous pouvons nous poser les questions sur la juste rémunération de notre force de travail :

- mon salaire suffit-il à m'assurer une existence normale et digne ? Puis-je assurer mes dépenses contraintes (loyer, eau, électricité, impôts, transports, éducation des enfants, etc.) et profiter du fruit de mon travail pour des loisirs légitimes (vacances, spectacles, sports, …). **Si non, je revendique avec la CGT pour un salaire décent et de bon niveau !**

- existe-t-il une grille de salaires en vigueur dans mon entreprise

À suivre…

2 Salaires et protection sociale

RÉPARTIR AUTREMENT, ÇA C'EST CAPITAL

la cgt

www.cgt.fr

1,4 million de salariés (6,3 %) ont un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté. Les 10 % de salariés les mieux payés reçoivent 27 % du total des salaires.

conforme aux différentes qualifications et expériences qui y coexistent ? **Si non, je revendique avec la CGT pour une grille de salaire adaptée !**

- mon propre salaire est-il conforme à mes qualifications, mon expérience. Le temps que j'ai passé dans cette entreprise (ou dans une autre) est-il justement pris en compte ? Mon propre salaire a-t-il une différence suffisante avec le premier échelon de la grille en vigueur qui rémunère à sa juste valeur ma qualification et mon expérience ? **Si non, je revendique avec la CGT pour un salaire adapté à ma situation !**

Le Smic concernait, au 1er janvier 2013, 13 % des salariés, soit 3,1 millions de personnes.

- suis-je à temps complet et est ce que je perçois un salaire complet ou suis-je en temps partiel subi avec un salaire qui ne me permet pas de vivre dignement ? **Si non, je revendique avec la CGT pour un passage à temps complet avec mes autres collègues dans la même situation !**

Les exonérations de cotisations sociales représentent 25 milliards d'euros en 2010 !

- tous mes collègues, tous les salariés que je connais, quel que soient leur profession, leur nationalité, leur entreprise sont-ils payés selon leur qualifications et les évolutions de carrière qui doivent être les leurs ? **Si non, nous sommes solidaires et revendiquons collectivement avec la CGT pour que nous ne nous retrouvions pas en concurrence entre nous et que le patron ne se serve pas de cet argument pour ne pas nous payer correctement !**

CAC 40 en 2015
79 milliards de bénéfices !
39 milliards pour les actionnaires !

- mon salaire reflète-t-il le niveau de développement de la société, de mon entreprise ? Quel est le niveau de profit des actionnaires de mon entreprise ? à quels niveaux sont les plus hauts salaires ? **Je revendique avec la CGT pour bénéficier du développement économique et que la rémunération du travail soit plus importante que celle du capital !**

▶ LA CGT REVENDIQUE

- **Une revalorisation du Smic à 1 700 euros bruts ;**
- **Une revalorisation des salaires :**
  - **Par l'ouverture immédiate de négociations dans les entreprises et les branches,**
  - **Par l'arrêt immédiat du gel de l'indice des fonctionnaires,**
  - **Pour répartir plus justement les gains de productivité et favoriser la croissance et l'emploi,**
  - **Pour maintenir et faire progresser le pouvoir d'achat,**
  - **Pour l'égalité entre les femmes et les hommes,**
  - **Pour rémunérer à leur juste valeur les qualifications.**

Vous ne voulez pas en rester là ! Ensemble, dans le syndicat, nous serons plus forts. Vous pouvez adhérer soit par courrier à : La CGT, espace Vie syndicale, case 5-1, 263 rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex, téléphone : 01 55 82 81 94, fax : 01 48 51 51 80, courriel : orga@cgt.fr. Vous pouvez aussi adhérer en ligne sur www.cgt.fr

SMIC (Définition, mode de revalorisation)

Le gouvernement a instauré en 1970, dans la foulée de 1968, le Smic (salaire minimum interprofessionnel de croissance). Il est théoriquement fixé pour que les salariés à faible revenus «voient leur condition améliorée non seulement en fonction de l'évolution des prix mais également par rapport au mouvement général des rémunérations et de l'économie». *Il est revalorisé au 1er janvier (mais peut l'être à tout moment à l'initiative du gouvernement). Il est automatiquement indexé sur un indice Insee des prix à la consommation et sur le calcul du gain du pouvoir d'achat du salaire de base des ouvriers et employés.* ***Surtout, le gouvernement peut prendre à tout moment l'initiative d'un coup de pouce.*** *Le dernier en date a été une pichenette de 0,6 % au 1er juillet 2012 (soit environ 6centimes de l'heure!) et le précédent remontait à 2006 (0,3 %). Le gouvernement ayant refusé d'appliquer un «coup de pouce», au 1er janvier 2015, le Smic est de 9,61 euros de l'heure (ou 1 457 euros bruts mensuels, soit 12€ de plus par mois).*

LES SALARIÉS payés au Smic

Les emplois rémunérés sur la base du Smic sont le plus souvent peu qualifiés, à temps partiel et à durée déterminée. Ils sont davantage occupés par des salariés ***femmes, jeunes, moins diplômés et ayant une faible ancienneté****. Les femmes sont près de deux fois plus souvent au Smic que les hommes : 13,9% contre 8%. Les salariés de moins de 25 ans sont 3 fois plus souvent au Smic que leurs aînés : 29,6% contre 8,6 % des salariés de 40 ans ou plus. Beaucoup de salariés se situent aux alentours très proches du Smic du fait de grilles de salaires de branches et d'entreprises très « écrasées » dans les premiers échelons. Ainsi à chaque revalorisation annuelle du Smic, de nombreuses branches professionnelles doivent revoir leurs premiers échelons car ils basculent en dessous du Smic.*

Conception et réalisation : Département Information et Communication sc- mtg 7/05/2015- Ne pas jeter sur la voie publique - Imprimé par nos soins - Financé avec les cotisations des syndiqués

Pétition à l'adresse du Gouvernement et du patronat

Augmenter les salaires, les minima sociaux, les pensions, c'est urgent, nécessaire et juste

La répartition des richesses en France est de plus en plus inégale : les salaires, les pensions, les minimas sociaux stagnent. La protection sociale est malmenée par une politique de bas salaires, de chômage et de cadeaux aux entreprises notamment par une exonération croissante des cotisations sociales qui diminue les ressources de notre protection sociale.

Les conséquences des politiques menées sont graves :

- nos salaires, nos pensions, nos ressources sont trop bas pour vivre correctement ;
- les diplômes et les qualifications ne sont pas suffisamment reconnus et rémunérés ;
- notre protection sociale couvre de moins en moins nos besoins face aux aléas de la vie.

C'est cela la crise. **Augmenter les salaires, les pensions, les minima sociaux, c'est indispensable pour bien vivre.** C'est un élément essentiel pour relancer la consommation des ménages, renforcer notre système de protection sociale et sortir de la crise économique et sociale.

Remettre la sécurité sociale au cœur d'une politique sociale, c'est protéger notre santé, notre retraite, notre famille. C'est permettre de vivre dignement et en bonne santé à tout âge.

Moi, salarié-e, retraité-e, étudiant-e, chômeur-se :

• Je demande d'urgence l'augmentation du Smic, du point d'indice des fonctionnaires et des minimas sociaux de 10 % et que le Smic soit porté rapidement à 1700€.

• je soutiens la proposition de la CGT pour la tenue d'une négociation nationale sur les salaires, convoquée par le gouvernement avant mi-juillet 2015 sur :

✓ La revalorisation des salaires et pensions,
✓ La reconnaissance des qualifications.
✓ L'égalité salariale femmes - hommes,

NOM	PRENOM	VILLE	SIGNATURE

Pétition à remettre à un-emilitant-e CGT. Les pétitions seront portées au gouvernement et au patronat

enpartance
ILE-DE-FRANCE
Découvrez un monde solidaire

Le Droit pour tous de partir en vacances !

Une nouvelle fois dans l'action solidaire et revendicative, Enpartance Idf, propose deux initiatives solidaires aux salariés franciliens qui n'auront pas la possibilité de partir en vacances cette année.

Dieppe

DEUX JOURNÉES À LA MER

LES SAMEDIS 18 JUILLET et 22 AOÛT 2015

BULLETIN D'INSCRIPTION AUX JOURNÉES À LA MER (à nous retourner accompagné du règlement correspondant)

❒ Vous êtes : **FAMILLE et INDIVIDUEL** (nom, prénom, adresse) : .....

Tel : ..... Courriel : ..... Nombre de participants : ..... x 10€ = ... (gratuit pour les enfants de - de 3 ans)

❒ Vous êtes : **CE, COS, CASC, Association ou Organisation Syndicale de :** .....

Personne à contacter : .....

Tel : ..... Courriel : ..... Nombre de participants : ..... x 10€ = ...

Vous apportez votre solidarité en participant au financement du transport hauteur de : ..... euros

❒ * Un don ..... € ❒ * au financement d'un car ..... €

DATE(S) RETENUE(S) :

❒ **le samedi 18 juillet 2015** (date limite d'inscription : 23 juin 2015)

❒ **le samedi 22 aout 2015** (date limite d'inscription : 31 juillet 2015)

Association loi 1901 – Registre O.V.S – IMO 75100125 – Caution Bancaire BFCC
Responsabilité Civile : MACIF Siret n° 513 510 404 00025 – APE : 9499Z – TVA Intracommunautaire : FR19513510404 / 120, rue Roger Salengro - BP 113 – 93701 DRANCY Cedex / Tél.01.48.30.95.16 – Fax. 01.48.30.32.14 /asso@enpartance-idf.fr
www.enpartance-idf.fr